

LES CHIFFRES CLÉS

Superficie : 5 874 km²
 Population : 363 989 habitants
 Densité : 62 habitants / km²
 Parc de voitures particulières : 193 774
 Autoroutes : 51 km
 Routes nationales : 150 km
 Routes départementales : 3 243 km

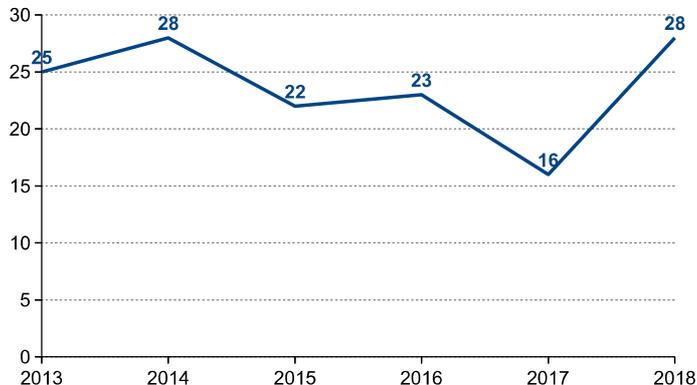


BILAN GLOBAL	2018	Evolution*
Accidents corporels	178	0,0%
accidents mortels	27	11
accidents graves	145	0,7%
Victimes	251	-0,4%
personnes tuées	28	12
personnes blessées hospitalisées	144	-1,4%
personnes blessées légèrement	79	-12,2%
Gravité	18,6%	7,5 pt(s)

* % d'évolution ou différence par rapport à 2017

ÉVOLUTIONS ANNUELLES

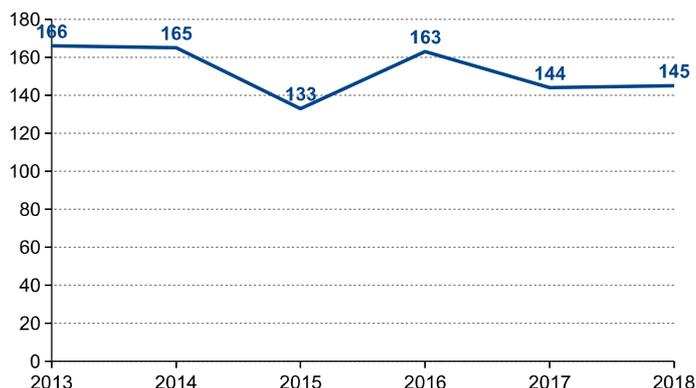
PERSONNES TUÉES



Si la tendance de la mortalité routière était à la baisse depuis quelques années, le nombre de tués dans les Vosges a considérablement augmenté en 2018. Cette mortalité routière en 2018 est bien supérieure à la moyenne des 5 années précédentes (23 tués) . S'agissant des départements de référence, le constat est identique avec une mortalité routière supérieure de 2 % par rapport à la moyenne des 5 années précédentes.

Les 28 personnes décédées dans les Vosges en 2018 représentent 9 % de la mortalité routière dans la région Grand Est.

ACCIDENTS GRAVES



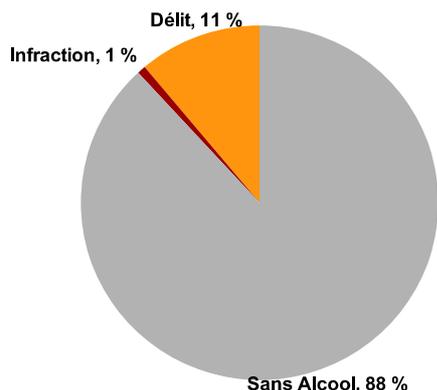
Le nombre d'accidents graves est stable de 2017 à 2018. Il est comme en 2017 bien inférieur de 9 points à la moyenne des 5 années précédentes.

S'agissant des départements de référence, le constat est inverse avec un nombre d'accidents graves supérieur de 2 % en 2018, par rapport à la moyenne des 5 années précédentes.

En 2018, les 145 accidents graves dans le département des Vosges représentent 9 % de ceux de la région Grand Est.

ALCOOL

Implication de l'alcool dans les 126 accidents graves*



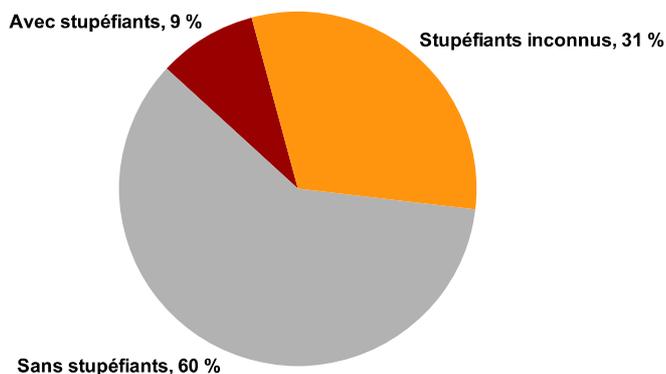
Le facteur alcool est identifié dans 12 % des cas des accidents graves* du département. Ce taux est inférieur de 10 points par rapport à 2017.

La mortalité générée par ces accidents graves où le taux d'alcool mesuré est supérieur au taux légal (> à 0,5 g/l) est de 6 personnes tuées soit 4 personnes de plus qu'en 2017. Cette mortalité en présence du facteur alcool, représente 21 % de la mortalité routière des Vosges.

* Seuls sont étudiés les accidents graves où un dépistage a été réalisé, avec un résultat positif ou négatif.

STUPÉFIANTS

Implication des stupéfiants dans les 145 accidents graves



Dans le département des Vosges, un dépistage aux stupéfiants a été réalisé dans 69 % des accidents graves. Dans 9 % des cas, le résultat des tests s'est avéré positif.

La mortalité engendrée dans le département par ces accidents graves où la positivité aux stupéfiants a été établie est de 4 personnes tuées sur les 28 dénombrées au total en 2018. C'est 3 personnes de plus qu'en 2017.

CATÉGORIES D'USAGERS / TRANCHES D'AGES

Répartition des victimes graves suivant l'âge dans les catégories d'usagers

Usagers	Ages							
	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 ans et +	
Bicyclette	1	3	2	2	5	5	0	
Cyclomoteur	0	7	2	3	0	0	0	
Motocyclette	0	1	7	18	16	0	0	
VL	2	0	20	17	9	7	11	
VU	0	0	0	0	1	0	3	
Autres	1	0	0	1	3	0	0	
PL et TC	0	0	0	2	1	0	0	
Piétons	3	2	0	1	3	6	7	

Les usagers les moins touchés dans les Vosges sont les plus jeunes de moins de 14 ans. A contrario, un quart des victimes graves a entre 25 et 44 ans. Cette proportion reste identique à 2016 et 2017, et à celle des départements de référence. Concernant les piétons, 60 % d'entre eux ont plus de 65 ans. S'agissant des accidents graves impliquant des 2 roues motorisées (cyclos et motos), ils représentent 31 % des victimes. Concernant les usagers des VL qui sont 38 % des victimes d'accidents graves, ils sont plus de la moitié à avoir entre 18 et 44 ans (56%).